



Association loi 1901

Société des Amis du Château de Commarin

21320 – Commarin

Le 05 mars 2020

Convocation aux Assemblées Générales : Ordinaire et Extraordinaire du samedi 04 avril 2020

Madame, Monsieur, chère adhérente, cher adhérent,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer aux deux Assemblées Générales, Ordinaire et Extraordinaire, de notre Association : **La Société des Amis du Château de Commarin**. Celles-ci auront lieu le **samedi 04 avril 2020 à 15h30**, à l'adresse suivante : **Château de Commarin, 10 rue du Château, Commarin (21320)**.

Pour un riche moment d'échange, de partage, de culture, et de convivialité, l'après-midi se déroulera de la façon suivante :

- Tenue des deux Assemblées Générales de l'Association (AGO et AGE) dans le salon du rez-de-chaussée du château ;
- Découverte et visite, en avant-première et en compagnie de l'artiste, de l'exposition d'art moderne du peintre australien Kevin Pearsh : Totems (peinture sur aluminium) tout autour du château ;
- Verre de l'amitié ;
- Et pour celles et ceux qui voudront bien s'y inscrire, un dîner d'exception dans un salon du château

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire (15h30) :

- Accueil des adhérents, signature des feuilles de présence
- Rapport Moral du président
 - Bilan de l'activité de l'Association depuis sa création
 - Programme de l'année 2020
 - Perspectives à moyen et long terme
 - L'Association et sa communication
 - Les Adhérents
- Rapport Financier du Trésorier
 - Bilan 2019
 - Budget 2020
- Questions / Réponses
- Composition du Conseil d'Administration
- Composition du Bureau

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Validation des nouveaux statuts de l'Association

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions des statuts :

- Si la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire n'impose pas de quorum minimum, l'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut quant à elle délibérer que si un quart au moins des membres sont présents ou représentés.
- Le droit de participer, ou d'être représenté, à l'Assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation 2020 à la date du 4 avril 2020.
- Votre présence à ces deux Assemblées Générales est nécessaire. En cas d'empêchement, nous vous remercions de **nous faire parvenir votre Pouvoir**, soit en blanc, soit en nommant l'adhérent de votre choix qui sera présent pour vous représenter. **Ceci au plus tard pour le samedi 28 mars 2020.** (Formulaire de pouvoir joint)
- Le Conseil d'Administration comprend 4 membres au moins et 12 membres au plus. Toute personne désireuse de poser sa candidature à l'un des 8 postes vacants du CA devra en faire part sous forme de **lettre de motivation au président ou au Conseil d'Administration au plus tard pour le samedi 21 mars 2020.**

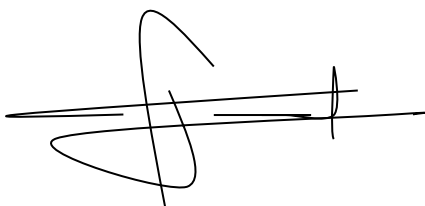
Dîner

Pour clôturer de la plus belle façon qui soit cette Assemblée Générale, nous vous proposons de participer à un **dîner d'exception dans un grand salon du château de Commarin**. Ce dîner est au prix de **38,00 euros** par personne, et **sur réservation à adresser à l'Association au plus tard pour le samedi 28 mars 2020**. Le bulletin d'inscription est joint à la présente convocation. Au menu :

- Apéritif (servi à l'issue de l'Assemblée Générale pour tous les participants)
 - Foie gras maison et ses toasts sur mesclun et garniture
 - Suprême de volaille aux morilles, brochette de pomme grenaille et cannelé de carotte
 - Assiette de fromages bourguignons (brillat-savarin, époisse affiné, cîteaux)
 - Salade aux noix
 - Cassisier revisité en verrine
 - Café
 - 1 bouteille de Vin rouge (Bourgogne) et 1 bouteille de vin blanc (Bourgogne) pour 6 personnes
- Possibilité de commander du vin en sus moyennant paiement

Pour préparer ces Assemblées Générales, vous trouverez ci-joint le projet de modification des statuts, et les formulaires de Pouvoir, et de réservation pour le dîner.

Comptant sur votre présence, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, chère adhérente, cher adhérent, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Claude FINOT, président

POUVOIR

Je soussigné (NOM, Prénom de l'adhérent), adhérent de l'Association SOCIETE DES AMIS DU CHÂTEAU DE COMMARIN, à jour de ma cotisation 2020,

donne pouvoir à (NOM, Prénom de la personne investie du pouvoir), également membre de ladite Association, pour me représenter lors de :

- L'Assemblée Générale Ordinaire, et
- L'Assemblée Générale Extraordinaire

qui se tiendront toutes deux le samedi 4 avril 2020 à partir de 15h30 au château de Commarin, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour qui m'a été communiqué.

Fait à Le

Signature précédée de la mention
« Bon pour Pouvoir »

RESERVATION POUR LE DÎNER

M. (NOM, Prénom de l'Adhérent)

Adresse mail : N° de tél. :

participera au dîner du samedi 04 avril 2020, accompagné de personne(s)

Joindre un **chèque de 38,00 euros** x (nbre de participants), soit : euros

à l'ordre de : **Société des Amis du Château de Commarin**

POUVOIR et/ou RESERVATION DÎNER avec chèque sont à retourner à :
Société des Amis du Château de Commarin, Château de Commarin, 10 rue du château
(21320) Commarin, **au plus tard pour le samedi 28 mars 2020**